

---

## 28 nouveaux logements sociaux dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

*Guy Teissier, Président de la commission de la Défense et des Forces Armées à l'Assemblée Nationale et Député-Maire des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille*

*et*  
*Pascal Friquet, Président du Directoire de Logis Méditerranée,*

*poseront la première pierre de la résidence « Maltaverne », vendredi 28 mai à 11h00.*

Réalisé dans le cadre du plan de cohésion sociale, la résidence Maltaverne proposera 28 logements sociaux dont 22 logements financés en PLUS et 6 logements PLAI afin de favoriser la mixité sociale et le parcours résidentiel des ménages les plus défavorisés.

La Résidence Maltaverne sera située au 110, avenue François Mauriac, sur un terrain de près de 3000m<sup>2</sup>, acquis par Logis Méditerranée en avril 2009. D'architecture contemporaine et de taille humaine, ce futur immeuble de 4 étages prendra place dans un quartier résidentiel et verdoyant, à quelques pas de toutes commodités.

La résidence bénéficiera du Label Qualitel et de la classification Haute Performance Energétique garantissant ainsi des prestations de qualité et une maîtrise des charges au bénéfice des résidents. Les appartements disposeront de balcons et chaque ménage bénéficiera d'une place de parking boxée.

La résidence, dont la livraison est prévue en mai 2011, verra le jour grâce au concours de plusieurs partenaires financiers : La ville de Marseille, la Préfecture, le Conseil Général, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, le réservataire institutionnel ALPAF et l'action logement Astria.

Cette nouvelle résidence portera à 563 le nombre de logements sociaux gérés par Logis Méditerranée sur la ville de Marseille.

La Ville de Marseille s'est engagée dans une politique de logement destinée à offrir à chaque ménage marseillais, aux différentes étapes de sa vie, la possibilité d'accéder à un logement. Cette politique en matière de logement social se concrétise par l'acquisition de foncier permettant la réalisation d'opérations d'aménagement et la production de logements, complétée par l'aide à l'accession à la propriété pour les ménages à revenus modérés. A cet effet, la Ville de Marseille, a amplifié ses efforts dans le cadre d'un "engagement municipal renforcé pour le logement".

### **Logis Méditerranée :**

LOGIS MEDITERRANEE, Entreprise Sociale pour l'Habitat est une des société du Groupe Logement Français, dédiée à l'essor local de l'habitat. Elle gère 2 678 logements locatifs sociaux sur 14 communes et loge près de 7 500 personnes.

Contacts presse :  
Logis Méditerranée  
Mme Dominguez  
Tel : 04.98.00.42.91

Mairie des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>  
arrondissements de Marseille  
Mme Cremer Hanne  
Tél. : 04.91.14.63.26